

# LGV : le Conseil départemental des Landes réaffirme son soutien, les anti demandent un moratoire sur le financement

« Le transfert ferroviaire est aujourd’hui le mode de déplacement le plus respectueux de l’environnement », estiment les conseillers départementaux des Landes.



« Le transfert ferroviaire est aujourd’hui le mode de déplacement le plus respectueux de l’environnement », estiment les conseillers départementaux des Landes. © Crédit photo : Archives David Le Déodic / SO

« Le transfert ferroviaire est aujourd’hui le mode de déplacement le plus respectueux de l’environnement », estiment les conseillers départementaux des Landes.

© Crédit photo : Archives David Le Déodic / SO Par [Julie Lancelot](#) 25 novembre 2025 Mis à jour le 27/11/2025 à 17h00.

Le Collectif des associations de défense de l’environnement du Pays basque et l’association Non LGV Nord Landes ont pris leur plume pour interroger Xavier Fortinon. Un courrier qui tombe au moment où l’assemblée départementale confirme son engagement dans la philosophie et le financement de la Ligne nouvelle du Sud-Ouest

Lundi 24 novembre 2025, Victor Pachon, président de l’association du [Cade](#) (Collectif des associations de défense de l’environnement du Pays basque et du sud des Landes) et Guy de Barbeyrac, président de l’association Non LGV Nord Landes et Marsan, ont écrit une lettre à Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes, pour y évoquer « le coût réel du projet de LGV Bordeaux-Toulouse et Sud Gironde-Dax sur les budgets présent et à venir du CD 40 ».

« Vu l’état d’incertitude du dossier quant aux financements attendus et quant au calendrier réel de réalisation dans la partie landaise », ils lui demandent d’inscrire à l’ordre du jour et de soumettre au vote de l’assemblée départementale la proposition d’un moratoire sur le versement des annuités de financement, « tant que les hypothèques, notamment financières, n’auront pas été levées ». Et ce dans un contexte d’austérité budgétaire commun à toutes les collectivités et à l’État.

Ce courrier a déjà été adressé au président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, précisent les auteurs. « D’autres envois sont en préparation pour les autres collectivités locales concernées par ce projet. »

## **2,47 millions d'euros par an**

Cette missive arrivera sur le bureau du président Fortinon alors que son assemblée, par 26 voix pour et quatre abstentions, vient justement de voter, vendredi 21 novembre, une contribution du Département des Landes au dispositif de [participation du public par voie électronique](#), mis en place pour les opérations préalables à la construction de la Ligne nouvelle du Sud-Ouest. Et ce dans le cadre de la première demande d'autorisation environnementale déposée par le maître d'ouvrage Agence GPSO pour la réalisation des investigations préalables en milieu sensible sur le tracé de la ligne nouvelle Bordeaux – Toulouse.

Une prise de position claire et affirmée au moment où, justement, cette procédure a été contestée par 28 associations et 230 élus dans les départements concernés (Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne) qui ont écrit aux quatre préfets pour « leur demander respectueusement de suspendre la consultation du public ».

Dans ce texte, le Conseil départemental des Landes pourra puiser les arguments pour répondre au courrier des associations anti-LGV, puisqu'il y est rappelé le soutien au projet, en tant que membre de la société GPSO « qui porte la part de financement des collectivités territoriales. À ce titre, il a engagé un investissement global de 98,6 millions d'euros sur quarante ans, avec une annuité de 2,47 millions d'euros. » Et au-delà de l'engagement financier, les conseillers départementaux, majoritairement, redisent leur adhésion à la philosophie, notamment car selon eux, « la création de la LGV est essentielle pour favoriser le transfert des poids lourds de la route vers le rail, contribuant ainsi à un meilleur équilibre modal, mais également pour améliorer les transports du quotidien des habitants de la région. Le transfert ferroviaire est aujourd'hui le mode de déplacement le plus respectueux de l'environnement. »